



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

14 FÉVRIER → 10 MARS 2022

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

## RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR A7/RD113 DE L'AGAVON

Élargissement de la sortie 30b, de la RD113  
et création d'une voie réservée aux transports en commun



UN PROJET AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**DIR**  
MÉDITERRANÉE



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR A7/RD113 DE L'AGAVON :

# UN PROJET AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Attendu par beaucoup, le réaménagement de la bretelle des sorties 30a et 30b de l'échangeur de l'Agavon sur l'autoroute A7 dans le sens Marseille Salon a fait l'objet de nombreuses études. Il s'agit notamment d'en augmenter la capacité pour réduire les congestions récurrentes qui perturbent fortement le trafic routier en amont, notamment dans le tunnel des Pennes-Mirabeau. Le projet porté par les services de l'Etat et le département des Bouches-du-Rhône est rendu aujourd'hui au stade de la concertation du public.

## UN POINT DE CONGESTION RÉCURRENT

➔ Depuis Marseille, les autoroutes du Nord (A7) ou du Littoral (A55) convergent en amont du tunnel de Mirabeau. Dès la sortie du tunnel, l'échangeur N°30 dit de l'Agavon, propose deux sorties consécutives rapprochées pour desservir les communes de Vitrolles, Marignane, Saint-Victoret et Les Pennes Mirabeau. Ces communes abritent de très importantes zones d'activités économiques, fortes de dizaines de milliers d'emplois, générant chaque jour, de très nombreux déplacements. Cet échangeur permet aussi l'accès à deux équipements majeurs, l'aéroport de Marseille Provence et la gare Aix TGV. Les flux automobiles, particulièrement élevés en heures de pointe, et la configuration particulière des échanges (proximité entre les bretelles, nombreux entrecroisements) provoquent des engorgements fréquents et des files de retenues de plus en plus longues, notamment dans le tunnel de Mirabeau.



Des engorgements fréquents dans le tunnel de Mirabeau

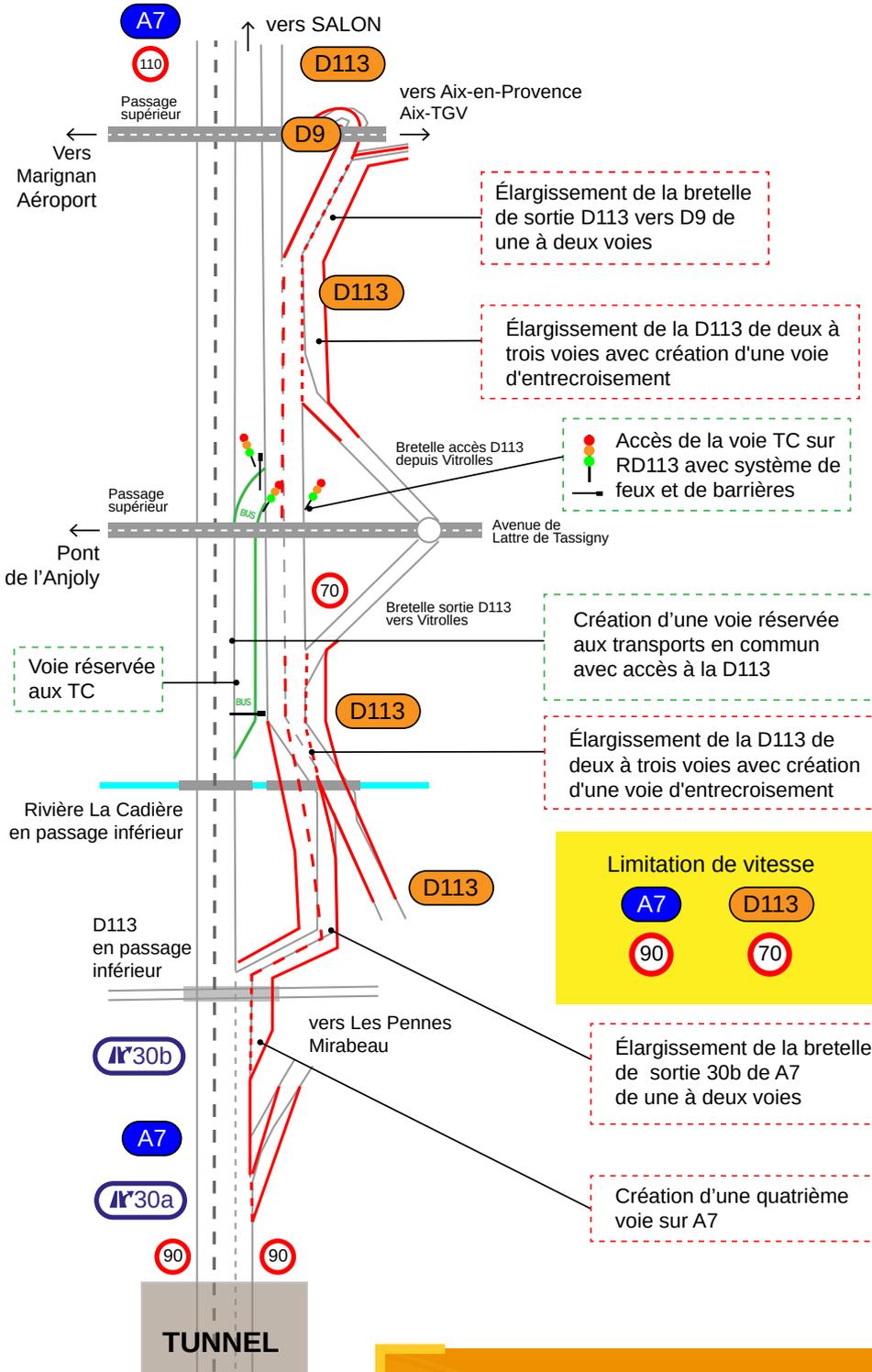


## 2 OBJECTIFS MAJEURS

- ➔ **Améliorer la sécurité routière en décongestionnant le secteur de l'Agavon**
  - > Diminuer les encombrements en augmentant la capacité globale de l'échangeur et des bretelles
  - > Réduire le risque d'accidentologie notamment au niveau du tunnel Mirabeau
  - > Améliorer la lisibilité des itinéraires
- ➔ **Mieux organiser les déplacements tous modes sur le territoire**
  - > Favoriser l'intermodalité notamment en garantissant la fluidité de la circulation des services de transports en commun dans le secteur
  - > Réduire et fiabiliser les temps de parcours

# LES AMÉNAGEMENTS À RÉALISER

Le secteur d'opération commence dès la sortie du tunnel de Mirabeau et se termine à l'échangeur entre les RD 113 (Marseille Salon) et RD 9 (Aix-en Provence Marignane) soit sur une longueur de 2,2 km. Des contraintes géométriques et topographiques réduisent les marges des possibilités d'amélioration. Il s'agit d'ouvrages d'art existants qu'il n'est pas souhaitable de modifier (franchissement de la rivière La Cadière, Pont de l'Anjoly, mur anti-bruit...). Les bretelles d'entrées ou de sorties sont très rapprochées ce qui limite les distances disponibles à l'entrecroisement.



## 1. AUGMENTER LA CAPACITÉ DE L'ÉCHANGEUR

L'augmentation de capacité de l'échangeur doit améliorer l'ensemble du système d'échanges jusqu'au carrefour RD113/RD9 pour une efficacité optimale. La création d'une voie supplémentaire continue n'étant pas possible, le projet se décompose en plusieurs sections à réaliser :

- Une quatrième voie sur A7 au droit de la sortie 30b avec modification de la sortie 30a ;
- Une deuxième voie pour la bretelle 30b de sortie A7 – RD113 ;
- Une troisième voie « d'entrecroisement » pour la RD113 ;
- Une troisième voie « d'entrecroisement » sur la RD113 entre l'Anjoly et la sortie vers la RD9 ;
- Une deuxième voie sur la bretelle RD113 vers la RD9.

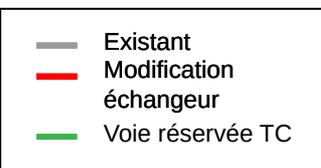
## 2. AMÉNAGER UNE VOIE RÉSERVÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN

La possibilité de faire circuler les cars des lignes régulières qui desservent l'aéroport – mais aussi les véhicules qui sont gérés pour le transport des personnels des entreprises - sur des voies réservées sur l'autoroute - est une volonté forte et partagée par tous les acteurs publics. La solution envisagée dans le projet consiste à créer une bretelle d'insertion dédiée aux transports en commun, depuis l'A7 sur la RD113, juste après le Pont de l'Anjoly. Cette nouvelle bretelle sera gérée par un sas à feux avec barrières d'accès et impliquera un abaissement de la limitation de vitesse sur l'A7 à 90km/h et sur la RD113 à 70 km/h.

## AMÉLIORATIONS ATTENDUES

Les niveaux de trafics devraient rester à leurs niveaux actuels mais plus fluides.

- **Moins de bruits routiers, moins d'émission de gaz à effet de serre**  
L'abaissement des vitesses sur l'A7 et sur la RD113 aura des effets positifs aussi bien sur les nuisances sonores que sur la qualité de l'air.
- **Des temps de parcours réduits aux heures de pointe**
  - > gain moyen de 7 mn pour les usagers de l'A55 entre l'échangeur A55/A7 et la sortie 30b.
  - > gain moyen de 3 mn pour les usagers de l'A7 entre l'échangeur 31-Les Pennes-mirabeau et la sortie 30b.



# DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET

Du 14 février au 10 mars 2022, la concertation sur le projet de réaménagement de l'échangeur A7/RD113 de l'Agavon est ouverte. Elle concerne l'opportunité et les caractéristiques principales des solutions retenues (caractéristiques du projet d'élargissement et création d'une voie réservée aux transports en commun). Durant cette période, chacun peut s'informer, participer et s'exprimer sur le projet. À l'issue de cette phase, les études enrichies par la concertation, seront affinées pour l'obtention de toutes les autorisations administratives et le lancement des travaux.

Votre avis, dès maintenant, a toute son importance.



## COMMENT S'INFORMER ET DONNER SON AVIS

- Registre et dossier de concertation, exposition, aux heures d'ouverture du public :
- ➔ Mairie de Marignane, cours Mirabeau  
**13700 Marignane**
- ➔ Mairie des Pennes-Mirabeau, 223 avenue François-Mitterrand  
**13170 Les Pennes-Mirabeau**
- ➔ Mairie de Saint-Victoret, Esplanade Albert Mairot **13730 Saint-Victoret**
- ➔ Mairie de Vitrolles, Place de Provence  
**13127 Vitrolles**
- Registre numérique et dossier de concertation sur [www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr)

## RÉUNION PUBLIQUE

Pour s'informer, échanger et poser vos questions

**Mercredi 23 février 2022**  
**de 17h à 18h30**

Locaux de l'association VITROPOLE  
100 boulevard de l'Europe - 13127 VITROLLES

*Le nombre de places étant limité dans la salle, une inscription préalable sera nécessaire à l'adresse: [relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr](mailto:relations-usagers.dirmed@developpement-durable.gouv.fr)*

*Selon les mesures sanitaires en vigueur lors de cette période, la réunion publique pourrait être organisée sous forme de visio-conférence*



## CONCERTATION EN LIGNE

Tous les documents et infos sur le projet, recueil et consultation des avis

[www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr)



## COÛT ET FINANCEMENT

- ➔ 5,9 M€ TTC (dont 1,7 M€ pour la réalisation de la VRTC).
- ➔ Financement à 100% par le Département des Bouches-du-Rhône.

**Aucune acquisition foncière ni expropriation envisagée : le projet se fait sur les emprises publiques existantes.**



## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

